

Etat-Civil

Tel: 04 42 74 93 47 Accueil du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00

DEMANDE D'AUTORISATION DE DISPERSION DE CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

à Monsieur le Maire de Berre l'Etang,	
Je soussigné(e)	
Demeurant	
degré de parenté avec le défunt sollicite l'autorisation de disperser dans le jardin du souvenir du cimetière l'Etang, les cendres de :	
M	
Domicilié(e) en son vivant :	
né(e) le à	
décédé(e) à, le	
Date et heure prévue pour la dispersion : le	à h
dont la crémation a eu (aura) lieu le au crématoriu	ım de
Inhumé le : au cimetière de :	
Je m'engage à prendre en charge les frais en résultant et garantis expressément la commune de Berre l'Etang, contre toute réclamation pouvant survenir du fait de cette dispersion dont je prends l'entière responsabilité.	
Fait à Berre l'Etang, le	е
« Les informations collectées par La Commune de Berre l'Etang font l'objet d'un traitement manuel et automatisé. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune. Les données seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre mail à dpo@berre-l-etang.fr. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. »	
AUTORISATION DE DISPERSION DE CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR	
Le Maire de la commune de Berre l'Etang, autorise la dispersion dans le Roch, des cendres de :	e jardin du souvenir du cimetière St-
M	
né(e) le à	
décédé(e) à, le,	
la dispersion se fera le à	h
Fait à Berre l'Etang, le	Le Maire,

Mario MARTINET